


**BAGNOLET (93)**  
Av. du Général de Gaulle

**1 PIECE**

Bâtiment	Appartement	Etage
E	E122	12

Séjour-Cuisine	20.83m <sup>2</sup>
SdE +WC	6.23m <sup>2</sup>
Degr.	3.15m <sup>2</sup>
SURFACE HABITABLE:	30.21m <sup>2</sup>
Balcon	14.51m <sup>2</sup>

**Plan de repérage:**

**Legende:**

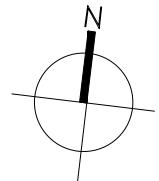
Gaine Technique	PI	Placard
Soffite	VR	Volets roulants
F	LV	Lave-vaisselle
PF	LL	Lave-linge
Tableau électrique	R	Réfrigérateur
	C	Cuisson

**Date: 27-07-2017** **Indice: A**

Les surfaces, côtes, gaines, retombées, soffites et faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.



# BONAPARTE PROMOTION

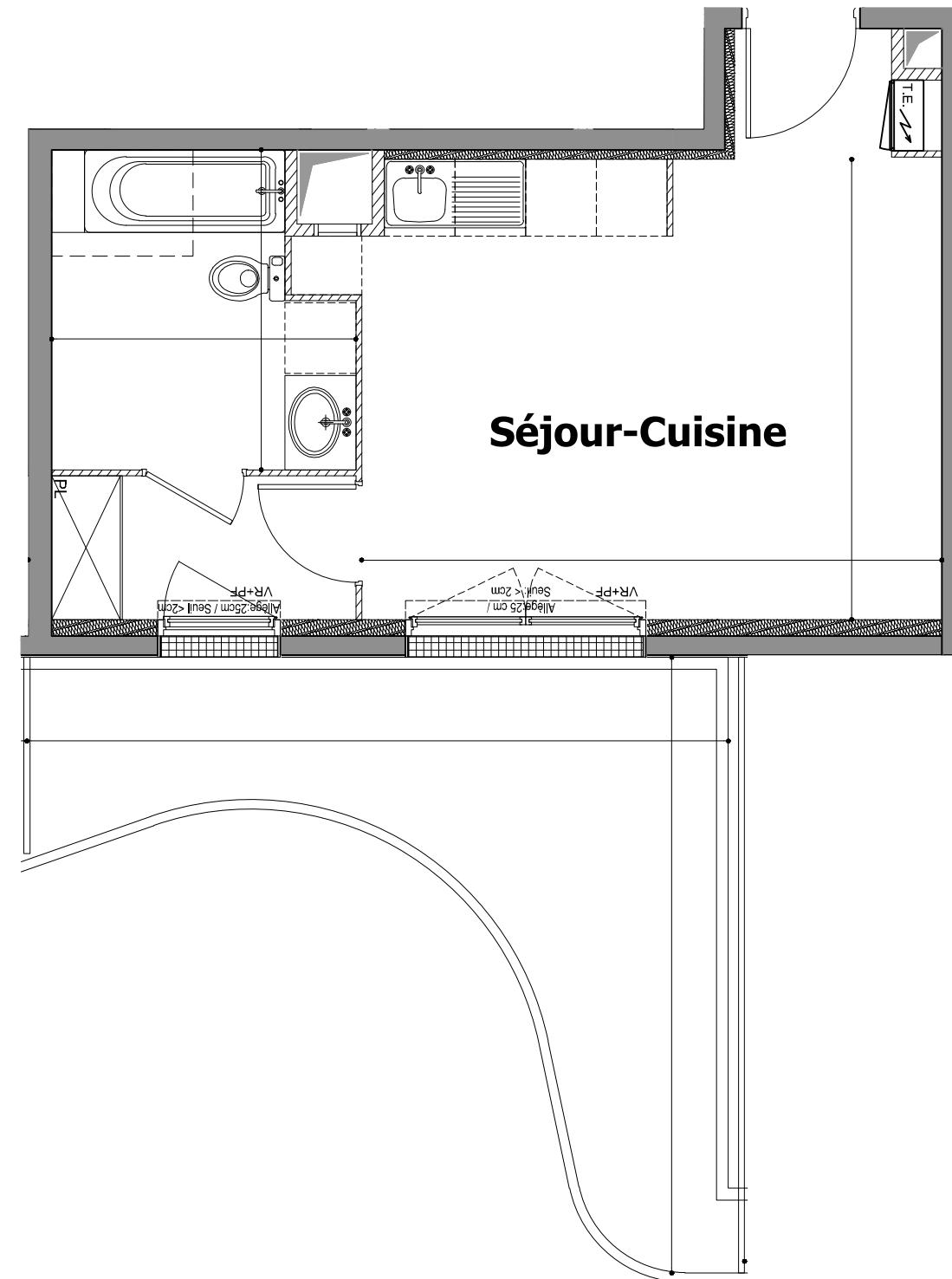


Av. du Général de Gaulle

Bâtiment		
Séjour-Cuisine	20.83m <sup>2</sup>	
	6.23m <sup>2</sup>	
	3.15m <sup>2</sup>	
	30.21m <sup>2</sup>	
	14.51m <sup>2</sup>	

Plan de repérage:

The image shows a site plan for a building. The building's footprint is outlined in black. A red shaded area is located on the left side of the footprint, representing a portion of the building's footprint. A north arrow is located in the bottom left corner of the plan. The plan includes various internal rooms and features, such as a central entrance, a staircase, and several windows. The entire plan is enclosed within a larger, irregular boundary representing the property line.



Les surfaces, côtes, gaines, retombées, soffites et faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.

**MPA**  
architectes